



Renseignements sur le Patin-O-thon Michael-Bilodeau

Les clubs et régions du Québec peuvent amasser des fonds tout en s'amusant. Vous participez à une levée de fonds, la Fondation En Cœur y gagne et votre organisme aussi. En plus, vous vous divertissez !

L'événement doit se tenir entre le 01 et le 31 janvier 2010.

Tous les niveaux de patineurs peuvent y participer, du Patinage Plus jusqu'aux patineurs les plus avancés ainsi que vos athlètes Sport-Études. N'oubliez pas les entraîneurs, les administrateurs du club, les bénévoles de tous vos comités et vos officiels, etc.

La Fédération de patinage artistique du Québec désire recevoir une photocopie de TOUTES LES FEUILLES DES PARTICIPANTS AINSI QUE LA SOMME TOTALE RECUEILLIE. Nous ferons la redistribution à la Fondation en Cœur (65%) au club (30%) et la Fédération gardera le 5% restant pour les frais d'administration.

♥ Date limite pour le retour des sommes recueillies : **10 février 2010** ♥

La Fondation En Cœur redistribuera à ses quatre (4) bureaux associés de Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières les montants reçus.

Pour plus de renseignements :

Denis Beaudoin: 514-252-3180 – denisbeaudoin@patinage.q.ca

Louise Cadieux : 514-252-3073 # 3597 – louisecadieux@patinage.qc.ca

